



## Achat directement propriétaire après résiliation Mandat exclusive

Par **holynoob**, le **01/03/2019** à **12:29**

Bonjour, j'aimerais consulter vos avis pour mon cas ci-dessous:

- En Décembre 2018, on a vu une maison en vente sur leboncoin. Comme je sais où se trouve la maison, je suis allé voir directement le propriétaire.
- **Dec 2018: La première visite a été faite avec le propriétaire directement, sans passer par l'agence.**
- Le propriétaire m'avait dit qu'il a un [mandat](#) exclusivité avec l'agence SSS, donc, j'ai du passer par cette agence.
- **Des offres et des mails ont été échangé entre nous et l'agence SSS. Une première offre a été accepté.**
- **Janvier 2019: Nous avons fait un contre-visite avec l'agence SSS.** Suite à cette visite, je refuse la première offre et je propose une deuxième offre (inférieure de la première)
- L'offre a été refusé. Depuis, on n'a pas avancé.

Maintenant, comme le propriétaire va casser le mandat exclusive avec l'agence je pense que nous allons trouver un accord avec le propriétaire directement.

Dans ce cas là, pourriez-vous me renseigner s'il y a un risque juridique pour nous, s'il vous plaît ? Surtout quand il y avait des mails, des offres avec l'agence. Mais le premier contact et la première visite, c'était fait avec le propriétaire.

Un peu compliqué ...